Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 05/09/2022

CGF CHARCUTERIE rappelle POTJEVLESCH LA FLAMANDE



- Noms des modèles ou références concernés : **POTJEVLESCH LA FLAMANDE en terrine stand à la coupe**
- Marque : **CGF Charcuterie**
- **GTIN 3444011615735 Lot Chariot 4 Date limite de consommation 14/09/2022**
- Conditionnements : **Terrine sous-vide de +/- 4,2kg**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 06/08/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **62-239-001**
- Informations complémentaires : **Produit vendu au stand traditionnel**
- Zone géographique de vente : **Régions : Hauts-de-France, Normandie**
- Distributeurs : **Plateforme Leclerc Normandie Plateforme Carrefour hyper Lens Plateforme Auchan Hyper Carvin Plateforme Intermarché Avion Plateforme Carrefour Market Aire-sur-la-Lys**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre